

Projet de décret relatif à l'acquisition et à la transformation de l'immeuble de la clinique Garcia destiné à l'institut Adolf Merkle pour les nanosciences

Christian Bussard, président, Ackermann André, Binz Joseph, Cardinaux Gilbert, Dorand Jean-Pierre, Fasel Bruno, Jendly Bruno, Kolly René, Krattinger Ursula, Morand Jacques et Piller Valérie.

Projet de loi concernant le financement des mesures de nature pédo-thérapeutique dispensées par des prestataires privés agréés

Michel Zadory, président, Brönnimann Charles, Bulliard Christine, Coting Claudia, Geinoz Jean-Denis, Goumaz-Renz Monique, Jordan Patrice, Raemy Hugo, Romanens Antoinette, Schoenenweid André et Studer Albert.

Projets législatifs concernant la protection de la population contre la fumée passive et la vente de tabac aux mineurs

Daniel de Roche, président, Badoud Antoinette, Boshung Bruno, Buchmann Michel, Collomb Eric, Ducotterd Christian, Jelk Guy-Noël, Losey Michel, Thomet René, Vonlanthen Rudolf et Zürcher Werner.

Rapport N° 53 sur le postulat N° 282.05 Catherine Keller-Studer/Christian Ducotterd (création d'une unité mobile d'urgences sociales)¹

Discussion

Feldmann Christiane (PLR/FDP, LA). Die Fraktion der Freisinnig-Liberalen Partei hat zum Bericht 53 folgende Bemerkungen: Wir nehmen zur Kenntnis, dass es im Kanton eigentlich ein genügendes Angebot zur Betreuung sozialer Notfälle gibt. Hingegen ist die Problematik der nächtlichen Einsätze nicht gelöst. Dank der Abklärung, die bei den beteiligten Diensten und Organisationen, über 40 an der Zahl, gemacht wurde, weiss man, dass eine mobile Einheit im Schnitt zweimal pro Woche zum Einsatz kommen würde. Es wäre deshalb unseres Erachtens unverhältnismässig, personelle und finanzielle Ressourcen in eine mobile Einheit zu stecken. Wir begrüssen deshalb den Vorschlag des Staatsrates, dem Freiburger Netz für Pflege im Bereich psychische Gesundheit (FNP) den Auftrag zu geben und sinnvolle und zahlbare Lösungen zu suchen, die eine gute Betreuung gewährleisten. Da das FNP auch mit regionalen Antennen arbeiten wird, können zudem regional verwurzelte Angebote eingebunden werden. Es ist wichtig, dass die Arbeit der verschiedenen Akteure koordiniert wird, um keine Lücken entstehen zu lassen und Doppelspurigkeiten zu vermeiden. Mit dem Notfalleinsatz ist oft ein Problem nicht gelöst, es muss

abgeklärt werden, ob eine Nachbetreuung angebracht ist. Deshalb erwarten wir vom Verwaltungsrat FNP, dass er den Auftrag dahingehend erweitert, dass die Krisenintervention nur ein Teil eines Konzeptes ist, um den Betroffenen nachhaltig zu helfen. Es ist unter allen Umständen zu vermeiden, dass die Leute durch eine Betreuung krank gemacht werden. Häusliche Gewalt zum Beispiel ist keine Krankheit, sondern ein soziales Phänomen. Nach der Krisenintervention ist es wichtig, dass die anderen Massnahmen wie Strafanzeigen, Trennung, _____schulung etc. folgen.

Nicht zu vergessen sind Präventionsmassnahmen, die die Leute so stark werden lassen, dass sie sich in möglichst wenig Krisensituationen begeben. Erlauben Sie mir zum Schluss eine persönliche Bemerkung: Krisen gehören zum Leben und deren Meisterung kann auch eine Chance sein. Um jedoch gestärkt aus Krisensituationen herauszukommen, braucht man oder frau ein soziales Netz, das mitträgt und mithilft. (Dazu kann auch professionelle Hilfe gehören.) Schaffen wir eine Gesellschaft, in der möglichst viele Menschen über dieses Netz verfügen und staatliche Hilfe auf ein Minimum beschränkt werden kann. Mit diesen Bemerkungen nimmt die FDP-Fraktion zustimmend Kenntnis.

Stempfel-Horner Yvonne (PDC/CVP, LA). Die CVP-Fraktion hat vorliegenden Bericht zum Postulat von Catherine Keller und Christian Ducotterd über die Schaffung einer mobilen Einheit für soziale Notfälle zur Kenntnis genommen und diskutiert. Eine psychosoziale Betreuung für Menschen in Krisensituationen, und vor allem eine Nachbetreuung ist sehr wichtig. Auch wenn sich die Fälle häufen, so sind wir mit dem Staatsrat einverstanden, dass es zu aufwändig wäre, einen eigenen Dienst einzurichten. Wir finden es sinnvoll, das Mandat dem Freiburger Netz für psychische Gesundheit aufzutragen. Wir bitten aber den Staatsrat, dass er auch ein Auge darauf hat, die Besonderheit in unserem Kanton, die beiden Sprachen, zu berücksichtigen. Es ist gerade in Krisensituationen sehr wichtig, dass man in seiner Sprache die Probleme mitteilen kann. In diesem Sinne, und auch im Sinne des Staatsrates, bitten wir ihn auch, auf bestehende Lösungen, wie sie zum Beispiel im Seebezirk mit der Notfall-Seelsorge bestehen und die sehr gut funktionieren, Rücksicht zu nehmen. Auch hier sollten Synergien genutzt werden. In diesem Sinne bitten wir, diesen Bericht zur Kenntnis zu nehmen.

Zadory Michel (UDC/SVP, BR). J'ai beaucoup apprécié la clarté et la pertinence du message N° 53. La problématique des détresses psychiatriques, psychologiques et sociales y est bien décrite. Le problème est bien posé! Les trois solutions envisagées pour résoudre ces situations de crise sont cohérentes.

La solution fribourgeoise préconisée, celle de mandater le Réseau fribourgeois de santé mentale, d'étudier la création d'une unité de crise à l'Hôpital cantonal me paraît être une bonne solution. Le conseil d'administration du Réseau fribourgeois de santé mentale doit nous rendre réponse quant à la structure, au fonctionnement et surtout aux coûts qu'engendrera une telle unité.

¹ Texte du rapport pp. 477ss.

Le groupe de l'Union démocratique du centre prend acte de ce message, l'approuve dans sa grande majorité et approuve la création d'une telle cellule d'urgence.

de Roche Daniel (*ACG/MLB, LA*). Lassen Sie mich zu Beginn eine kleine Geschichte erzählen: Eines Morgens wird der Notfall-Seelsorger aus dem Seebezirk nach Belfaux gerufen, weil die Sanitätspolizei einen Selbstmörder gefunden hat und seine Frau sehr verzweifelt ist. Der Notfall-Seelsorger begleitet die Frau ins Kantonsspital und bleibt bis am Nachmittag bei ihr. Sie wissen alle, wir haben es gehört, wir haben es gelesen, die Notfall-Seelsorge ist eine lokale, regionale Lösung für das Problem, das wir mit dem Bericht Nr. 53 im Moment besprechen. Es gibt also noch Lücken in diesem Betreuungsnetz und die Geschichte, die ich Ihnen gerade erzählt habe, beschreibt eine. Ich möchte den Staatsrat und den Verwaltungsrat des psycho-sozialen Netzes bitten, die Frage der seelsorgerlichen Betreuung auch mitzubedenken. Die seelsorgerliche Betreuung im Seebezirk ist gut organisiert. Es verdient einige Studien und Überlegungen, ob nicht ein ähnliches Dispositiv für den ganzen Kanton am Platz wäre.

Ich möchte hier signalisieren, dass die offiziellen Kirchen sicher über den Seebezirk hinaus zur Zusammenarbeit bereit sind, aber wir, die Kirche und der Staat, müssen das zusammen tun. In diesem Sinne hat das Mitte-Links-Bündnis diesen Bericht zur Kenntnis genommen und dankt dem Staatsrat für die Abfassung und unterstützt ihn und möchte Ihnen, Frau Staatsrätin, die Bemerkungen betreffend Notfallseelsorge ans Herz legen.

Morel Françoise (*PS/SP, GL*). Le rapport sur la création d'une unité mobile d'urgences sociales a retenu toute notre attention, l'attention du groupe socialiste! Les services d'urgences traditionnels, police, urgences hospitalières, ambulanciers, apportent leur savoir-faire toujours dans des situations dramatiques. Ils parent à l'immédiat, la nuit, le week-end, laissant bien souvent les concernés totalement dépourvus, désorientés, ne pouvant qu'attendre l'ouverture des structures aptes à leur apporter un soutien. Ces services publics et privés répondent de manière adéquate à ce type d'urgences, mais ils souhaitent un appui post-interventionnel.

Le service psycho-social qui travaille en réseau avec d'autres intervenants, de façon pluridisciplinaire, constitue déjà une partie de la réponse à la problématique. Son fonctionnement cependant doit être organisé en réseau et de manière coordonnée avec des structures existantes. Le choix d'inscrire ce mandat dans les compétences du Réseau fribourgeois de soins en santé mentale permettra l'utilisation efficace et le développement de synergies entre les services publics, privés et autres institutions spécialisées. Il est en adéquation avec les situations dont un grand pourcentage relève de problèmes psycho-sociaux.

Le groupe socialiste demande que les postes et les moyens financiers nécessaires à un fonctionnement efficace de l'ensemble du Réseau de soins en santé mentale couvrant l'ensemble de ses prestations lui soient attribués.

Ce Réseau en création va nécessiter des moyens complémentaires et nous souhaitons que l'approbation de ce rapport soit suivie de mesures concrètes dans le budget. Les structures faisant l'objet de ce rapport répondent à une demande justifiée pour appuyer des personnes fragilisées par la précarité, l'isolement, la dépendance.

Je tiens à relever encore une fois que le crédit accordé à la prévention, les moyens accordés à la prévention, permettant d'éviter d'en arriver à ces situations d'urgence exigeantes en structures et aujourd'hui insuffisantes.

Ducotterd Christian (*PDC/CVP, SC*). La proposition découlant de ce rapport doit apporter des solutions à la Police cantonale confrontée de plus en plus souvent à des situations de violence domestique, et à des personnes en difficulté demandant un appui psychologique immédiat ou une solution à un problème liée à des situations inattendues de crise aggravée par la précarité, l'alcool, une dépression ainsi qu'à bien d'autres facteurs. Les enfants sont souvent témoins de trop de violence et d'actes irréflectifs. Dans de telles situations, seule une aide apportée par des personnes actives dans le monde de la santé ou du social permet d'apporter des réponses adéquates.

Cette aide doit prendre plusieurs formes. Le rapport prend bien en compte l'aide psychologique que nécessitent certaines situations. Par contre, on oublie certaines solutions à apporter sur le moment comme, par exemple, le placement d'enfants qui sont souvent les victimes indirectes de certaines formes de violence. Nous devons aussi assurer, que le lien soit fait entre les personnes qui interviennent dans l'urgence et les différents milieux concernés. Un suivi doit être garanti de manière à éviter que certains actes se répètent. Nous ne pouvons pas tolérer que la police intervienne régulièrement pour des violences domestiques dues souvent à l'alcool dans un appartement où vivent de jeunes enfants, sans qu'une solution soit trouvée par manque de suivi entre les différents intervenants.

Au vu de la consultation, nous pouvons remarquer que certains services sociaux ignorent totalement cette réalité. Un suivi apporté, plutôt en favorisant une meilleure collaboration entre la police et les différents services, permettrait pourtant d'éviter que certains individus tombent dans la précarité. Les personnes qui seront chargées de mettre cette structure en place doivent tenir compte des différentes tâches qui dépassent largement la mission première de la police.

On dénombre quatre cents interventions annuelles concernant des violences domestiques, dont cinquante nécessitent une aide qui va au-delà de l'intervention policière. A cela, il faut ajouter une vingtaine de situations tragiques.

Une permanence assurée sur une semaine, d'une part, par une personne active dans le social et, d'autre part, par une seconde, active dans le milieu de la santé permettrait de répondre aux besoins.

Un tournus sur six semaines nécessiterait la participation de douze personnes. Contrairement à la réponse donnée par certains services lors de la consultation, je ne crois pas que chaque cas nécessite un spécialiste différent formé dans un domaine bien précis de la santé

ou du social. Une personne généraliste, mais qui sait faire face à des situations inattendues et imprévisibles pourra très bien remplir cette tâche. L'intégration de l'unité mobile d'urgences sociales dans la structure du Réseau fribourgeois de santé mentale est une bonne solution.

L'importance de cette permanence pourra ainsi être adaptée aux besoins. Je regrette tout de même, que le rapport qui a fait suite à un postulat déposé en mai 2005 n'ait pas permis d'être plus concret concernant les différentes questions posées.

Je vous remercie déjà pour la suite qui sera donnée.

Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales. Le Conseil d'Etat partage également les préoccupations évoquées par les députés.

Le rapport a démontré qu'il y a environ une septantaine de cas par année demandant une intervention d'une unité mobile d'urgences sociales. En effet, il existe un certain nombre de situations où, après le départ non seulement de la police, mais aussi des services d'urgence, ambulanciers, voire sapeurs-pompiers, l'intervention d'un psychologue, d'une assistante sociale ou encore d'une personne de formation médicale est nécessaire. Par exemple, des situations que l'on peut rencontrer lors de suicides, de tentatives de suicide, de décès accidentels, de crises familiales, nécessitent la protection des enfants.

Il y avait donc lieu de rechercher une solution, mais une solution pragmatique à la mesure du canton de Fribourg. Les premières discussions menées avec le groupe de travail et à la suite de la consultation, nous laissaient imaginer la création d'une unité mobile avec au minimum l'octroi de quatre postes. Pour nous, c'était une solution exagérée par rapport au septante cas qu'il y a par année. Donc, nous avons effectivement essayé de trouver une solution plus pragmatique, qui puisse répondre aux besoins des services d'urgence, mais aussi aux besoins de la population qui peut se trouver une fois ou l'autre confronté à de telles situations. Par ailleurs, j'aimerais rappeler qu'il existe déjà des services et des institutions dans notre canton qui peuvent intervenir en urgence, qui ont déjà des services de piquet, tels que les centres LAVI (aide aux victimes des infractions), le service de pédopsychiatrie ou le service psycho-social qui, en appui avec l'Hôpital fribourgeois, site de Fribourg, assurent une permanence 24 heures sur 24 ou encore Solidarité Femmes.

Vous le savez, le Réseau fribourgeois de soins en santé mentale a vu le jour le 1^{er} janvier 2008. Le conseil d'administration vient d'être nommé, il est actuellement en train de procéder aux engagements du ou de la directeur/directrice général/e, des trois médecins directeurs pour prendre en charge les chaînes, les secteurs de soins, un pour les enfants et les ados, un secteur pour les personnes adultes, un secteur pour les personnes âgées.

Nous allons devoir mettre en marche une structure globale sur chacune des chaînes qui prenne en compte la personne dans toute sa globalité, des situations ambulatoires, stationnaires, en passant par des réinsertions. Donc c'est vraiment dans cette logique-là que nous inscrivons cette unité mobile: profiter d'utiliser les synergies que nous aurons avec la création du Réseau

fribourgeois de soins en santé mentale pour répondre à ces besoins. Nous le ferons bien sûr dans les deux langues, c'est particulièrement important pour nous également de pouvoir faire cette offre.

En ce qui concerne la protection des enfants, j'aimerais dire que nous sommes déjà parfaitement au point. Nous ne laissons pas des enfants seuls dans des familles où il y a des difficultés liées à la violence ou à l'alcool. La police, les services d'ambulance sont au courant; il y a des services de piquet aussi au Service de l'enfance et de la jeunesse. Nous intervenons immédiatement et nous avons des solutions pour placer aussi immédiatement les enfants si besoin est, soit dans des familles d'accueil d'urgence, soit au Bosquet. Donc les structures existent, nous avons ces forces-là, mais nous assurons aussi le suivi parce qu'effectivement, il est particulièrement important d'assurer la protection des enfants dans des situations difficiles. Ce n'est pas juste que des enfants soient confrontés à des situations de violence, d'alcool ou autres et nous prenons déjà-là toute une série de mesures. Nous allons également favoriser l'information, nous allons créer une brochure avec les coordonnées de tous les services et institutions qui existent parce que lorsque les services d'urgence interviennent, il n'y a parfois pas besoin d'une aide dans l'immédiat, il n'y a pas forcément besoin de l'unité tout de suite, mais par contre le lendemain. Nous souhaitons favoriser la coordination de tous les services, nous allons aussi examiner la proposition d'aumônerie d'urgence. Nous savons qu'il y a un service qui fonctionne dans le Lac extrêmement bien, entre les églises catholiques et réformées; c'est sauf erreur, sept personnes qui fonctionnent selon un système de tournus, ce sont des pasteurs, des prêtres, des assistants sociaux qui ont suivi des formations spécifiques à Berne et qui interviennent dans des cas d'urgence. Je crois maintenant que le rôle du conseil d'administration du Réseau fribourgeois de soins en santé mentale est de mettre en place ce projet avec toutes les forces et tous les services que nous avons dans ce canton et c'est ce que nous allons faire.

– Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Mandat MA4005.07 Yves Menoud/Solange Berset/Pascal Andrey/Denis Grandjean/Gabrielle Bourguet/Christine Bulliard/Jean-Noël Gendre/Raoul Girard/Françoise Morel/Bernard Aebischer
(doter le Musée d'histoire naturelle de murs adéquats afin qu'il puisse remplir les missions qui lui sont dévolues)¹

Prise en considération

Menoud Yves (PDC/CVP, GR). Il est un fait reconnu que le Musée d'histoire naturelle de Fribourg est à l'étroit dans ses locaux depuis de nombreuses années.

¹ Déposé et développé le 13 septembre 2007, BGC p. 1332; réponse du Conseil d'Etat in BGC de février 2008, p. 281.